La région Grand Est veut créer dix nouveaux sites de baignade en milieu naturel

Pour répondre à la demande croissante de la population lors des vagues de chaleur, la région Grand Est veut ouvrir dix nouveaux lieux de baignade en milieu naturel. Elle va lancer un appel à candidature aux collectivités en début d'année prochaine.



La plage de Nonsard au lac de Madine, en Meuse © Radio France - Marie Roussel

Lac de Madine, de Gérardmer, de Pierre-Percée... Le Grand Est compte 87 sites de baignade déclarés, il devrait bientôt en offrir dix supplémentaires. *"Le projet est né d'un constat évident",* explique François Werner, vice-président à la transition écologique et énergétique du Conseil régional, *"les étés sont de plus en plus chauds, les habitants du Grand Est vont rechercher de plus en plus la baignade en eau douce et dans le même temps, cette baignade peut être de plus en plus compliquée puisque les eaux sont plus rares, plus chaudes et par conséquent elles peuvent être dans des conditions sanitaires qui ne sont pas optimales."*

Le Conseil régional va donc lancer en début d'année prochaine **un "appel à manifestation d'intérêt"** à destination des communes et intercommunalités qui disposeraient d'un site suffisamment grand pour accueillir des baigneurs. *"La meilleure connaissance des sites de baignade, elle est dans les territoires et on va avoir peut-être de belles surprises"*, lance l'élu. *"Il faut que ce soit des points d'eau qui se prêtent aux conditions d'exploitation, une taille minimum pour pouvoir accueillir un public assez nombreux et une eau qui se renouvelle suffisamment parce que sinon, elle s'étouffe un peu."*

La Région se chargera financièrement des aménagements. *"Il faut espérer qu'ils restent relativement légers parce que l'usager n'a pas forcément envie que ce soit complètement bétonné"*, précise François Werner. Et si tout se passe comme prévu, ces dix nouveaux lieux accueilleront les baigneurs **dès l'été 2025**.

Isabelle Baudriller